ANNEXE CANDIDATURE

1. **Le formulaire DC1[[1]](#footnote-1)** dûment rempli : ce formulaire exprime le consentement du candidat à participer à la présente consultation.

En cas de groupement, parce qu’il représente l’habilitation du mandataire par les membres du groupement, le formulaire doit comporter la signature des personnes habilitées à engager chaque entreprise cotraitante dans les conditions décrites à l’article R2142-23 du code.

**Nota concernant le groupement** : aucune forme juridique n’est imposée (art. R2142-22 du code), en revanche en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire.

**Nota concernant les interdictions de soumissionner** : sur ce document, le candidat prendra soin d’attester sur l’honneur qu’il n’est pas dans un des cas d’interdiction de soumissionner (art. L2141-1 et suivants du code).

1. **Le formulaire DC2[[2]](#footnote-2) ou le DUME électronique partie IV**, dûment rempli : ce formulaire exprime la déclaration du candidat contenant ses capacités techniques, professionnelles et financières :

- déclaration concernant le chiffre d’affaires global des trois dernières années ;

- déclaration concernant la part du chiffre d’affaires en rapport avec les prestations objet de la consultation et sur les trois dernières années ;

- information sur le niveau d’assurance des risques professionnels ;

- présentation d’une liste des principaux services équivalents effectués au cours des cinq dernières années : indiquer leurs montants, dates, clients (public ou privé), et joindre un moyen de preuve (attestation ou déclaration du client).

1. Présentation : le candidat fournira une présentation de sa société (logigramme, moyens matériels, …).
2. La recevabilité de la candidature est subordonnée à l’habilitation de la personne morale : seul un candidat dont la personne morale sera habilitée sera retenue pour participer à la phase 2 -offre.

A ce titre, le candidat transmettra les documents demandés à l’annexe A1, ainsi que les annexes A3, A4 et A5 dûment complétés.

**L’attention des candidats est attirée sur le fait que dans le cadre du marché, le titulaire s’engage à mettre en place un véhicule de première intervention type Fourgon Pompe Tonne (FPT) conforme à la norme NF EN 1846 parties 2 et 3.**

Délai de livraison : à titre indicatif, le candidat est prié de proposer une estimation du délai de livraison du véhicule mis en place dans le cadre du marché.

Délai de livraison : jours ouvrés

1. Une fiche d’aide à la compréhension de ce formulaire DC1 est disponible sur le site du ministère de l’économie et des finances http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires [↑](#footnote-ref-1)
2. Idem note précédente pour ce formulaire DC2 [↑](#footnote-ref-2)